



## VILLE DE RIGAUD

Séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2019, 18 h  
106, rue Saint-Viateur  
2<sup>e</sup> étage, hôtel de ville

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Annulation des frais d'intérêts au matricule 4838-52-6280-00-0000
3. Modification de la résolution numéro 2019-03-071 - Creusage d'un fossé du côté est de la rue Dandurand et servitude d'écoulement des eaux sur le lot 3 610 515 – mandat à M<sup>e</sup> Diane Pharand, notaire
4. Adoption de la résolution autorisant un projet de développement domiciliaire sur les lots 4 026 043, 4 026 045, 4 026046, 4 026 047, 4 026 048, 4 026 071, 4 026 072, 4 026 073, 4 026 074, 4 026 076, 4 026 078 et 4 026 345 du cadastre du Québec en vertu du règlement numéro 347-2017 sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) - zones H-112, H-14 et P-110
5. Adoption de la résolution autorisant un projet de développement domiciliaire sur le lot 4 025 959 du cadastre du Québec en vertu du règlement numéro 347-2017 sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) - zone H-122
6. Période de questions allouée aux personnes présentes
7. Levée de la séance